

Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

BULLETIN SPÉCIAL

www.sneaa.qc.ca

AVRIL 2007

CHIMIE

MÉTAL

ÉLECTIONS SYNDICALES

Secrétaire
Trésorier

2007

C.R.D.A.
BUREAU

MOT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Consœurs,
Confrères,

Comme vous le savez, la base de la démocratie c'est les élections. Nous vous convions à participer activement à la vie syndicale en vous présentant à un des différents postes de la structure de votre syndicat. Que ce soit comme membre du comité exécutif, représentant de zone sur le conseil syndical ou membre de comité.

Compte tenu de la diminution du nombre de membres de nos usines, veuillez prendre note qu'une restructuration de notre organisation syndicale est en marche. Dès novembre 2007, un plan sera déposé suite à la proposition acceptée au conseil syndical. Certains postes seront abolis en cours de mandat.

Vous avez jusqu'au **16 avril 2007** inclusivement à 16 h, pour déposer votre candidature au secrétariat du Syndicat National des employés de l'aluminium d'Arvida, Inc., 1932 boul. Mellon. Pour ce faire, vous devez compléter le formulaire de mise en candidature qui se trouve à la page 7 de ce journal et l'adresser au secrétaire d'élection, M. Richard Allaire.

Vous aurez jusqu'au **26 avril** pour nous faire parvenir votre article accompagné d'une photo qui sera publiée dans le journal des candidats qui sera distribué vers le 3 mai.

Dès le **1^{er} mai**, nous vous communiquerons la liste des membres qui auront déposé leur candidature aux différents postes.

Les **17 et 18 mai**, les travailleuses et les travailleurs du Complexe Jonquière et du Centre de recherche sont invités à venir exercer leur droit de vote au sous-sol du Syndicat National des employés de l'aluminium d'Arvida, Inc., sur le boulevard Mellon. Pour ceux et celles de l'usine Laterrière, le vote s'effectuera à la barrière de l'usine.

Marc Deroy, président d'élection

POSTES EN ÉLECTION

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Occupe actuellement le poste:

Vous avez à élire un secrétaire-trésorier :

GAGNON, Gilles

SECTION EMPLOYÉS(ES) DE BUREAU

JONQUIÈRE ET C.R.D.A.

Les membres de la SECTION DES EMPLOYÉS(ES) DE BUREAU (JONQUIÈRE ET CRDA) auront à combler les postes d'officiers suivants :

Occupe actuellement le poste:

PRÉSIDENTE

TREMBLAY, Louise
Par intérim

1- Zone cléricale et technique

MÉRETTE, Denis

Deux représentants pour cette zone:

2- Zone cléricale et technique (Complexe Jonquière)

LEVESQUE, Camil
TREMBLAY, Bruno

Deux représentants pour cette zone:

3- Zone CRDA et Centre de recherche

LAROUCHE, Alain
LETENDRE, Normand

4- COMITÉ DE SURVEILLANCE

TREMBLAY, Jean

SECTION CHIMIE

Les membres de la SECTION CHIMIE auront à combler les postes d'officiers suivants :

OCCUPE ACTUELLEMENT LE POSTE:

VICE-PRÉSIDENT :

GIRARD, Firmin

Deux représentants requis pour les zones suivantes:

1. HYDRATE 1

GAUTHIER, Daniel

UPCH

ROY, Ghislain

BRAS D'ÉCAILLAGE

Deux représentants requis pour les zones suivantes:

2. HYDRATE 2

ASSELIN, Yves

FLUORURE

O'CONNOR, Brian

NCC

VILLENEUVE, Alain

BHB

COMITÉ DE SURVEILLANCE

LORTIE, Claude



SECTION MÉTAL

Les membres de la SECTION MÉTAL auront à combler les postes d'officiers suivants :

OCCUPE ACTUELLEMENT LE POSTE:

VICE-PRÉSIDENT

SAVARD, Réjean

Des représentants pour les zones suivantes :

1- CPA

TREMBLAY, Maurice

2- CPC

POIRIER, Roland

3- CREE (CRC) SOPE

SAVARD, Vital

4- Centre de Coulée 45

BOUCHARD, Alain

5- Centre de transfert de métal

GAGNON, Alain

6- CEO Opération (A — C)

BEAUDIN, Jacques

7- CEO Opération (B—D)

SIMARD, Mario

8- CEO Service salle de cuves et contrôle

BOUDREAULT, Marcellin

COMITÉ DE SURVEILLANCE :

JEAN, Denis

Voici les articles de notre constitution qui concernent les élections

Article 13.3

Pour être éligible à la charge d'officier, un membre doit être en règle avec le Syndicat depuis au moins 12 mois.

Les officiers sortant de charge sont rééligibles.

Article 13.4

À une assemblée qui précède les élections, le conseil syndical nommera un président et un secrétaire d'élection ainsi que 3 scrutateurs.

Le président d'élection pourra requérir le personnel d'élection pour la journée de votation.

Article 13.5

Conformément aux articles 6.2 et 6.3, chaque section élira les officiers auxquels elle a droit.

Les représentants de zone sont répartis géographiquement ou par quart de travail dans les sections.

La juridiction de la zone ou du quart de travail sera déterminée par la section et entérinée par le conseil syndical.

Article 13.6

Le président et le secrétaire-trésorier devront être membres du Syndicat et seront élus par les membres.

Article 13.7

Les vice-présidents seront élus par les membres de leur section respective.

Article 13.9

Les officiers représentant des zones seront élus par les membres de leur section respective.

Article 13.10

Les membres du comité de surveillance seront élus par les membres de leur section respective.

Article 13.11

CUMUL : Aucun membre ne pourra se présenter ou se faire élire à 2 postes d'officier.

POUR AVOIR DROIT DE VOTE, il faut être membre en règle du Syndicat, soit:

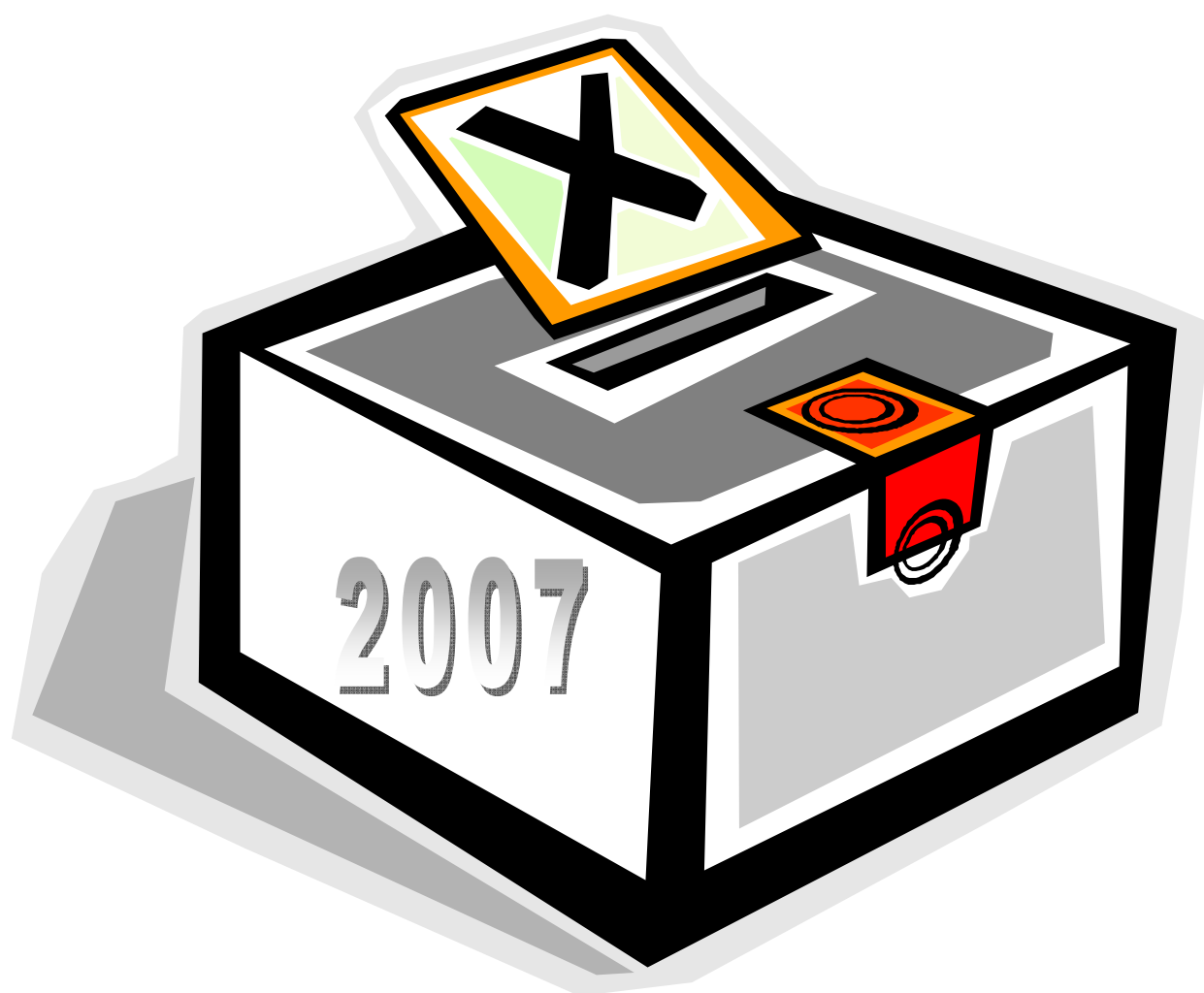
- Avoir signé la carte d'adhésion syndicale dûment remplie;
- Être admis membre du Syndicat par un conseil syndical précédent les jours de votation.

C'est donc votre dernière chance pour adhérer au Syndicat avant les élections si ce n'est pas déjà fait.

Richard Allaire
Secrétaire d'élection

(1)	FORMULE DE MISE EN CANDIDATURE – ÉLECTION 2007
Je.....No de travail (nom du proposeur) travaillant dans le département..... (nom et no du département) propose que le confrèreNo de travail (nom du candidat)	
(2)	SOIT CANDIDAT AU POSTE DE : Secrétaire-trésorier..... ☐
(3)	SOIT CANDIDAT AU POSTE DE : Président(e) ☐ (nom du candidat) Vice-président de ma section ☐ (nommez la section) Représentant de ma zone ☐ (nommez la zone) Du comité de surveillance..... ☐ (nommez la section)
(4)	SIGNATURE DES APPUYEURS NOUS APPUYONS CETTE PROPOSITION No matricule (signature du 1^{er} appuieur) No matricule (signature du 2^e appuieur) No matricule (signature du 3^e appuieur)
(5)	SIGNATURE DU CANDIDAT Je, soussigné, accepte la candidature du poste (nommez le poste) Et j'ai signé..... (nom) (matricule) Pour être valide, cette formule devra être complètement remplie et avoir été reçue au bureau du S.N.E.A.A. au plus tard le 16 avril 2007 à 16 h inclusivement. Richard Allaire, secrétaire d'élection

ÉLECTIONS ÉLECTIONS



SYNDICALES SYNDICALES